

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du
développement durable et de l'énergie

Arrêté du 20 novembre 2012
Portant désignation du site Natura 2000
MASSIF DE LA SERRE
(Zone de protection spéciale)

NOR : DEVL1239995A

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I ;

Vu le code de l'environnement, notamment le II et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-2, R. 414-3, R. 414-5 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrête :

Article 1^{er}

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 Massif de la Serre » (zone de protection spéciale FR4312021) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/45000 et les deux cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département du Jura : Amange, Archelange, Brans, Chatenois, Chevigny, Frasne-les-Meuilières, Gredisans, Malange, Menotey, Moisse, Offlanges, Rainans, Saligney, Serre-les-Moulières, Thervay, Vriange.

Article 2

La liste d'espèce d'oiseaux justifiant la désignation du « site Natura 2000 Massif de la Serre » figure en annexe au présent arrêté.

Article 3

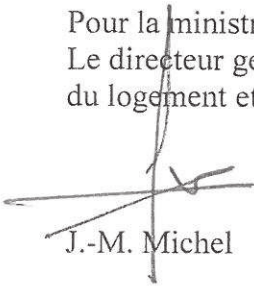
Les cartes visées à l'article 1^{er} ainsi que la liste des espèces d'oiseaux visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture du Jura, dans la mairie de la commune située dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Article 4

La directrice de l'eau et de la biodiversité est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 20 NOV. 2012

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'aménagement,
du logement et de la nature,



J.-M. Michel

**Annexe à l'arrêté de désignation du site Natura 2000
FR 4312021
Massif de la Serre
(zone de protection spéciale)**

Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

1 - Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (1er alinéa) du code de l'environnement

A027	Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>
A031	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
A073	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
A074	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
A092	Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>
A094	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
A215	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
A234	Pic cendré	<i>Picus canus</i>
A236	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
A238	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
A338	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>

2 - Liste des autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (2ème alinéa) du code de l'environnement

Néant



**SITE NATURA 2000
MASSIF DE LA SERRE (ZPS)**

FR4312021 (Jura)

carte d'assemblage

carte au 1/45000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS

Signé le :

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur Général de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

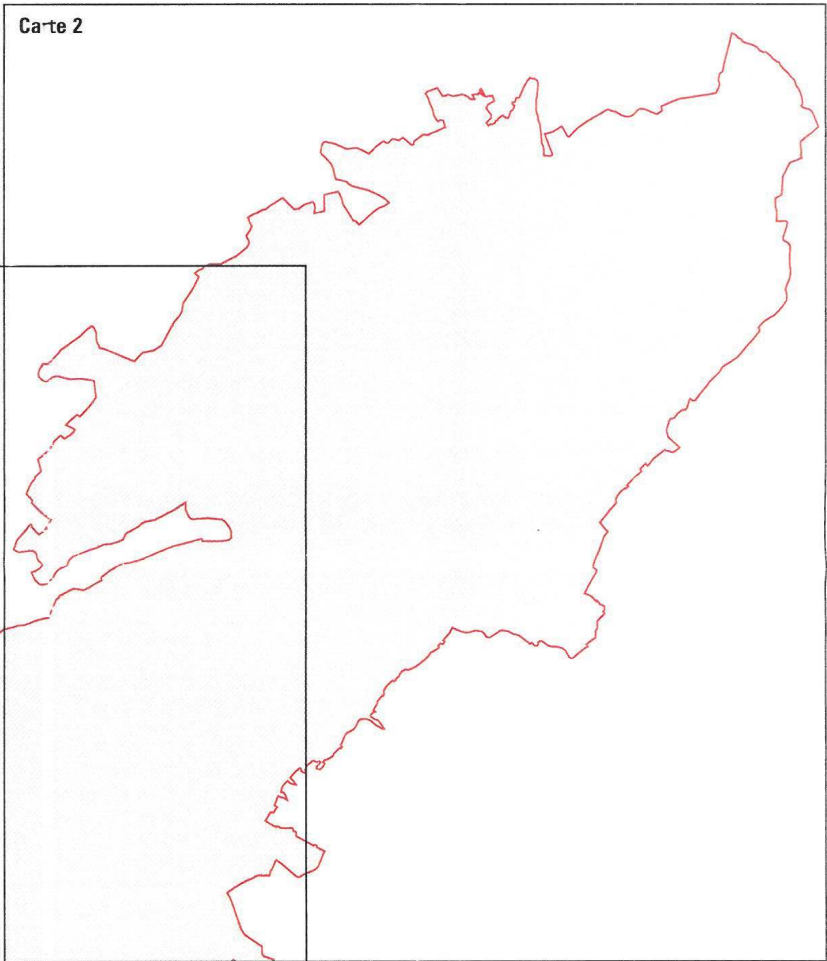
20 NOV. 2012

Jean-Marc MICHEL

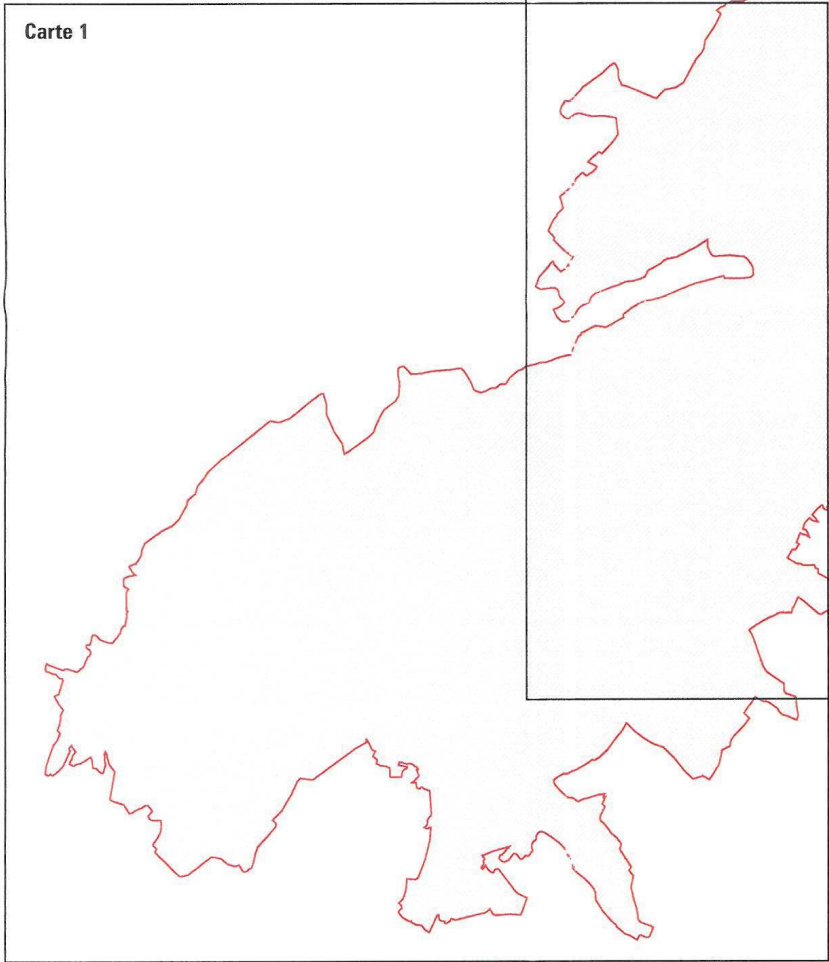



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Carte 2



Carte 1



 Site Massif de la Serre
ZPS : FR4312021

Échelle 1 : 45 000^e






**SITE NATURA 2000
MASSIF DE LA SERRE (ZPS)
FR4312021 (Jura)**

carte 1/2

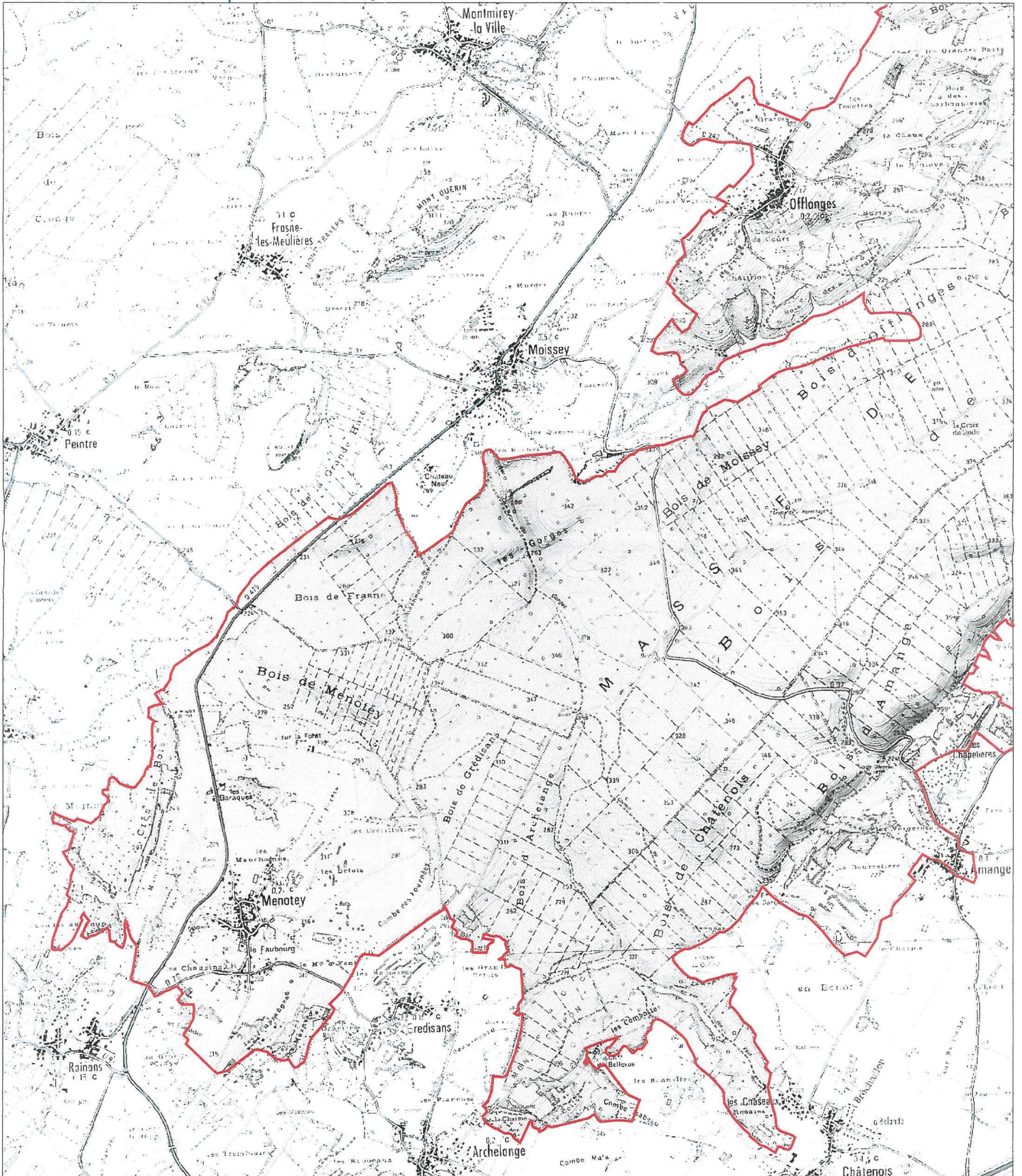
carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS

Signé le :

Pour la Ministre et par délégation,
Le Directeur Général de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

20 NOV. 2012

Jean-Marc MICHEL



Site Massif de la Serre
ZPS : FR4312021

Echelle
0 0,5 1 km

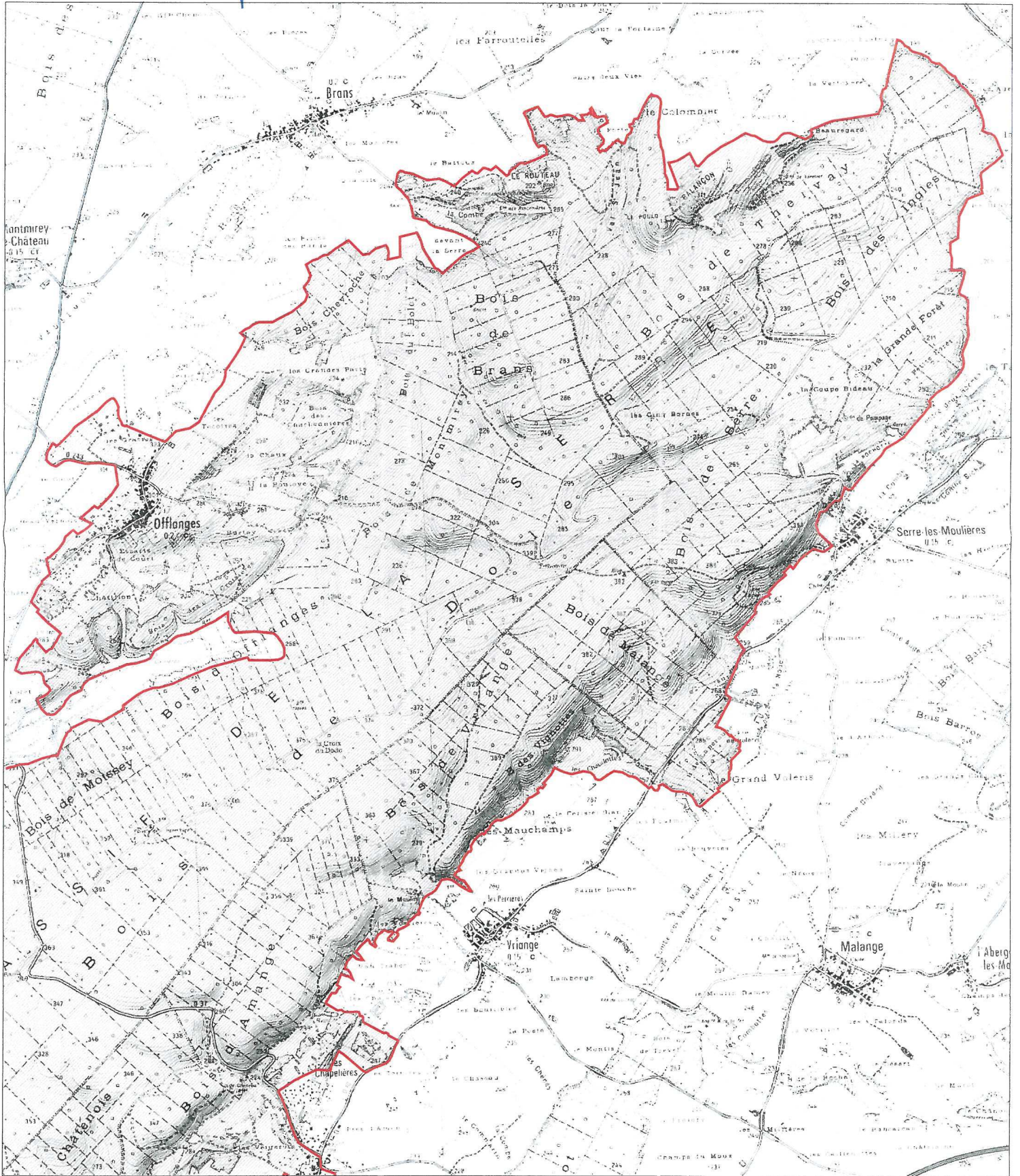


Fond Scan©-IGN© 2007

Pour le Ministre et pour l'Écologie,
Le Directeur Régional de l'Environnement,
de la Région Jura

20 NOV. 2012

(Signature)
Michel



 Site Massif de la Serre
ZPS : FR4312021

